

Nota : Ce plan est un plan d'intention des travaux et n'a pas valeur de plan d'exécution.  
 Nota : Les indications de surfaces, de dimensions et de limites des lots ne sont pas contractuelles. Elles sont données à titre indicatif et seront calculées après le bornage des lots.  
 Nota : Les systèmes planimétrique et altimétrique ont été géoréférencés par le réseau TERIA, non rattachés sur un RN.



LEGENDE RESEAUX HUMIDES	
	EAUX PLUVIALES
	Réseau projeté
	Regard à grille
	Regard de visite
	Zone de rétention
	EAUX USEES
	Réseau projeté
	Regard de visite
	Tobouret de branchement
	EAU POTABLE
	Réseau projeté (1 plimouth par lot)
	Regard général
	DIVERS
	Arbre à abattre
	Arbre à planter par l'aménageur
	Escalier constitué de traverse en bois
LEGENDE RESEAUX SECS	
	TELECOM / FIBRE OPTIQUE
	Réseaux (2 fourreaux télécom par lot + 1 fourreau fibre par lot)
	Chambre
	Regard
	ELECTRICITE
	Réseau
	Coffret
VOIRIE	
	Voie enrobée
	Bordure A2
	Bordure P1
	Nivellement projet

LEGENDE DU PLAN FONCIER	
	Limite de propriété
	Application des limites cadastrales Limites non garanties
	AC 242 Section et numéro de parcelle
	Limite de construction imposée
	Servitude de passage de réseaux d'eaux usées et pluviales
	Hale végétale à créer/conservé par l'acquéreur du lot
	Cheminement piéton (largeur 1,50m) Réalisé par un marquage au sol (voie partagée)

Teinte	Nature	Surface
	Voirie (enrobés)	638 m <sup>2</sup> environ
	Cheminement piéton (stabilisé)	26 m <sup>2</sup> environ
	Places de parking (stabilisé)	40 m <sup>2</sup> environ
	Espaces verts (selon cahier des charges)	158 m <sup>2</sup> environ
	Local à ordures ménagères et boîtes aux lettres	10 m <sup>2</sup> environ
	Lots privatifs	4 559 m <sup>2</sup> environ
	Périmètre lotissement	5 431 m <sup>2</sup>



PA8b

Commune de Val-de-Virieu (38)  
 Route côte Malin  
 Réf. cadastrales : 293 A 1020

**PROPRIETE RIVAL Marc**  
 Projet FONCIPROM

**Lotissement "L'orée du village"**  
 Plan des travaux



DATE	ORDRE	INDICE	NATURE DES TRAVAUX	DESSIN	RESPONSABLE
03/01/24	FONCIPROM	A	Etablissement du plan	D.B.	B.GRANJON
17/01/24	"	B	Mise à jour	"	"

Echelle : 1/250

Numéro de dossier  
 206410001D02

293 A 686-1057  
 M. et Mme RABATEL Daniel

293 A 1058  
 M. et Mme BOURSIN Stéphane

293 A 1011  
 M. et Mme MARTIN Gérard

293 A 1141  
 Mme TEXIER Emmanuelle

293 A 1142-1146  
 M. et Mme HERVE Jérémy

293 A 1131  
 Indivision TEMPESTA/GRABIT

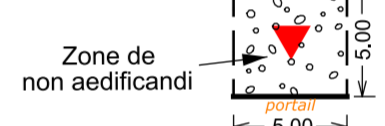
Limite définie par le cabinet AGATE géomètre-expert (réf dossier: 152840001D02 en date du 01 avril 2008)

Limite définie par M. CHALON Jean-Claude géomètre-expert (réf : 3722 en date du 27 décembre 1999)

Limite définie par le cabinet AGATE géomètre-expert (réf dossier: 166320001D02 en date du 23 juin 2010)

Alignement défini par la commune le 23/02/22

Position d'entrée de lot préconisée (cf. cahier des charges)



Limite définie par le cabinet AGATE géomètre-expert (réf dossier: 122550001D02 en date du 20 Février 2003)

Immeuble "Le Miron"  
 70, rue Pierre Vincendon  
 38110 La Tour du Pin  
 Tél : 04 74 97 10 42  
 tatourdopin@agate-ge.fr

Siège social  
 20, rue Paul Helbronner  
 38100 Grenoble  
 Tél : 04 76 40 17 84  
 contact@agate-ge.fr

Ref fichier: 206410001D02-ca-09